



# SOUTENIR LES MUNICIPALITÉS DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE ÉOLIENNE



Mis sur pied avec l'aide financière du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ce service appuie les municipalités et les MRC dans le développement de la filière éolienne. La Fédération québécoise des municipalités (FQM) soutiendra par le biais de ressources techniques compétentes, neutres et indépendantes, les acteurs municipaux tout au long du processus pour s'assurer du succès de la participation communautaire au sein des projets énergétiques.

FQM  
*porte-parole*  
DES RÉGIONS

Cet accompagnement personnalisé permettra aux municipalités d'accroître leur autonomie et leurs compétences.

L'équipe compte sur une importante expertise en participation communautaire, en planification stratégique et en droit.

**Le service proposé vise à accompagner les municipalités dès le lancement d'un appel d'offres jusqu'à la sélection des projets éoliens par Hydro-Québec. Les éléments inclus dans le forfait comprennent notamment :**



### **Regroupement des communautés**

- Identifier les partenaires du milieu local concernés par le projet
- Faciliter le dialogue entre les différentes communautés
- Convenir d'un mode de regroupement pour encadrer la participation du milieu local
- Convenir d'une convention entre les partenaires du milieu local



### **Positionnement stratégique**

- Déterminer les besoins et les attentes du milieu local en regard de leur participation dans le projet
- Préciser la vision des partenaires communautaires
- Établir la meilleure stratégie pour l'atteinte de cette vision
- Cibler les éléments pouvant favoriser l'acceptabilité sociale des projets
- Identifier les éléments essentiels et les pièges à éviter pour chacune des étapes du projet



### **Relation avec les partenaires privés**

- Négocier avec les partenaires privés en fonction des objectifs du milieu local
- Convenir d'une entente de participation avec les partenaires privés



### **Accompagnement légal et réglementaire**

- Mettre en place les structures nécessaires à la participation du milieu local
- Préparer et adopter des règlements d'emprunts
- Obtenir les résolutions et autorisations gouvernementales nécessaires
- Accompagner le milieu local auprès de ressources spécialisées

---

Étant donné que la FQM représente plus de 1 000 membres au Québec, et que la Fédération souhaite éviter toute concurrence avec ceux-ci, les services offerts dans ce forfait ne comprennent pas :

- L'élaboration d'une soumission dans le cadre d'un appel d'offres d'Hydro-Québec
- L'analyse de la documentation afférente à l'appel d'offres
- L'analyse des études ou des rapports d'experts, telle qu'une étude de productible du vent
- Toute tâche qui placerait les intérêts d'une municipalité au détriment d'une autre

Avec la participation financière de

**Québec** 

**Pour plus d'informations :**  
**[eolien@fqm.ca](mailto:eolien@fqm.ca)**